

---

### Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	<i>p. 1</i>
<i>La rentrée scolaire</i>	<i>p. 2</i>
<i>Avancement des travaux</i>	<i>p.3</i>
<i>Le recyclage des déchets</i>	<i>p 4</i>
<i>Extraits des réunions des conseils municipaux</i>	<i>p.5, 6 &amp; 7</i>
<i>Le passage du tour de France</i>	<i>p. 8</i>
<i>Les animations de l'été</i>	<i>p. 9</i>
<i>Les activités culturelles</i>	<i>p. 10</i>
<i>Bienvenue aux nouveaux islois</i>	<i>p. 11</i>
<i>Mémorial des soldats de Notre-Dame de l'Isle (suite et fin)</i>	<i>p. 12, 13 &amp; 14</i>
<i>Réglementation vie pratique</i>	<i>p. 15</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 16</i>

---

Chères Isloises et chers Islois,

Après les inondations, la canicule et l'été indien, la météo n'en finit pas de ses caprices ! Ou plutôt n'est-ce pas la concrétisation du changement climatique dont nous sommes responsables ?

Comme chaque année, la période estivale a été une belle occasion de nous divertir et de s'amuser avec, cette année en prime, le passage du Tour de France. Malheureusement bien que notre commune n'ait pas démerité grâce à l'exquise recette aux galettes St Michel concoctée par le *Croco de l'Isle* et aux dessins des enfants, elle n'a pas été élue commune gourmande mais l'essentiel était bien de participer.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée en chantant selon les vœux du ministère mais aussi peut être pour fêter la cour toute neuve qui met un point final aux travaux importants de mise en accessibilité de notre école communale. Il ne reste plus qu'à réaliser le jardin pédagogique avec le concours des parents d'élèves selon les souhaits formulés par les enfants en fin d'année dernière.

Concernant les travaux, l'enfouissement des réseaux de la rue des Gascons a pris un peu de retard et débutera début 2019 mais nous avons obtenu qu'ils soient étendus à la rue Maurice Coeuret.

L'aménagement paysager des routes des Andelys et de Vernon devrait débuter en cette fin d'année pour améliorer la qualité de la traversée de notre village.

Les travaux des cheminements de notre cimetière pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite sont en cours et la végétalisation par nos employés va suivre pour l'adapter aux nouvelles contraintes du « zérophyto ».

Enfin, après trois années de travail et d'échange, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté par le conseil municipal. Maintenant les personnalités publiques associées (Etat, Région, Département, CCI, chambre d'agriculture,...) vont être consultées et auront trois mois pour faire part de leurs observations. Puis ce sera à votre tour, lors de l'enquête publique qui devrait se tenir en début d'année. Ce n'est qu'à l'issue de ces consultations que le conseil municipal approuvera la version définitive du PLU.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture du *Catenay* et vous donne rendez-vous le 11 novembre à 11h à la mairie avec les enfants de notre école qui chanteront la Marseillaise pour rendre hommage aux Islois morts pour la France à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

**Votre Maire**  
**Thibaut BEAUTÉ**

## Rentrée scolaire

### Une rentrée sereine

Loin des tumultes de notre dernière année scolaire, la rentrée 2018 a été placée sous le signe de la sérénité !



#### Des cours d'école rinnovées



Les deux écoles ont découvert leurs cours entièrement rinnovées, même si celle de Pressagny l'Orgueilleux a dû faire face à quelques (mauvaises) surprises de dernière minute ! Il restera à en faire les derniers travaux d'aménagement et d'embellissement dont les projets seront établis par un groupe de travail composé de parents d'élèves et des équipes enseignantes et municipales.



#### La rentrée des écureuils



Une rentrée marquée par quelques changements.

A l'école « Les écureuils », Sylvie Varnière a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en juin. Fanny Paquet est arrivée en septembre pour s'occuper des 20 élèves de grande section et de CP. Anne-Marie Drouet, quant à elle, s'occupe des 18 élèves d'une classe de petits-moyens-grands et assure la direction de l'école.



#### La rentrée des hirondelles



A Notre-Dame de l'Isle, l'école « Les Hirondelles » a malheureusement perdu une classe. Mme Sakho-Challis est partie pour Vernon après 16 ans passés dans notre village. Nathalie Lunel reste à la direction. Elle s'occupera des 15 élèves de Ce1/Ce2 tandis que Bénédicte Lacaille prendra en charge les 26 élèves que compte la classe de CM1/CM2.

L'année sera, bien sûr, ponctuée de nombreux événements dont nous vous ferons part dans nos prochains numéros...



Pascale Billard

### En attendant Noël...

Cette année, l'arbre de Noël des enfants de la commune aura lieu le 16 décembre. Selon la formule désormais consacrée, les enfants et leurs familles seront accueillis à la salle du clos Galy avec un spectacle qui sera suivi d'un goûter offert par le comité des fêtes et de la traditionnelle distribution de cadeaux par le Père Noël !

Pour le plus grand plaisir de tous, nous accueillerons cette année le spectacle féérique :

**« Le petit scientifique de Noël ».**



*Dans sa lointaine maison au Pôle Nord, le Père Noël, Lutina (nièce de Noël) et Tréfut (inventeur de génie) vont amuser les enfants dans une aventure originale et interactive saupoudrée de neige magique et d'inventions...*

Si vos enfants sont nés entre 2007 et 2018 et que vous n'êtes pas certains d'être sur notre listing, je vous invite à nous retourner le formulaire dédié joint à ce bulletin municipal.



## Le mot de la commission travaux

### Vive la récré !

L'été et sa période de repos est terminée...  
L'heure de la rentrée a sonné !



Nos « chérubins » et leurs enseignantes peuvent de nouveau disposer d'une cour de récréation sécurisée et

remodelée.

Un espace pour l'implantation d'un jardin pédagogique a vu le jour. Nous ne doutons pas d'y voir fleurir quelques fleurs odoriférantes et sortir du sol autres crucifères et cucurbitacées. (Ça, c'est pour la dictée !)



Le litige, qui nous opposait à l'entreprise de TP depuis la démolition du préfabriqué, a trouvé une issue amiable fin juillet.



Il ne restait plus que la réalisation des travaux à effectuer pour la rentrée. Nous remercions dans cet article la société EBTP, pour sa disponibilité, son sérieux et sa réactivité, sans laquelle cette rentrée aurait pu être vécue comme un « loupé » par la municipalité.



Durant cet été, les accès des bâtiments et de l'école elle-même (dont une porte d'accès réalisée sous le préau) ont été mis aux normes P.M.R.

(accessibles aux personnes à mobilité réduite).



Si'il reste quelques aménagements à réaliser, ils se feront en concertation avec le corps enseignant.

### Enfouissement du réseau électrique

Initialement, vos élus étaient parvenus à obtenir du budget du SIEGE 27, l'enfouissement du réseau électrique de la rue des Gascons. Puis ils ont suggéré au syndicat d'électricité que, par souci d'économie, il serait judicieux d'intégrer dans le programme de travaux l'aménagement la rue Maurice Coeuret : entreprise et matériels sur place, une continuité logistique qui éviterait par la suite de reprendre les branchements du carrefour.

Cette proposition a finalement été acceptée et sera présentée en liste complémentaire en séance du 12 octobre pour l'élaboration du planning.

Nous serons en mesure de communiquer la date de début des travaux une fois les ordres de service établis par le SIEGE. On peut raisonnablement espérer un démarrage en décembre ou janvier pour une livraison au plus tard fin mars.

### Des chantiers participatifs en 2019 ?



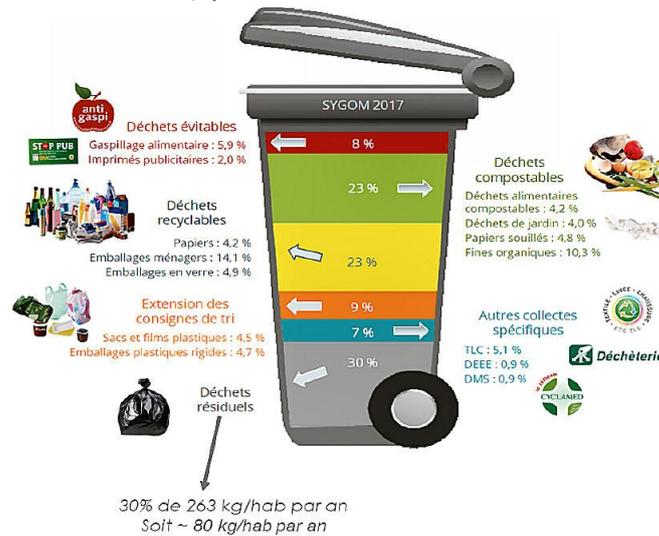
Sur le modèle de la réfection du lavoir, réalisé en 2014

La commission travaux et le conseil municipal souhaitent lancer deux chantiers participatifs pour la rénovation de l'église et son caquetoire. Des travaux simples de préparation ou de réalisation manuelle qui laissent augurer de bons moments de convivialité au service de la communauté.

La commission travaux vous souhaite un agréable dernier trimestre.

## Recyclage ?

Depuis de nombreuses années, le SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères) assure la collecte et le traitement de nos déchets.



A Notre-Dame de l'Isle, la collecte en porte à porte a lieu chaque lundi et enlève, de manière simultanée, ordures ménagères et emballages recyclables grâce à des camions compartimentés. La collecte sélective se fait en sacs jaunes translucides fournis par le SYGOM et mis à disposition en mairie.

Les tonnages collectés en Kg/habitant :

Années	Tonnage OM	Tonnage collecte sélective
2016	181,8	21,3
2017	181,5	18,2
2018*	187,8	20,4

\* tonnage estimé à partir des huit premiers mois de l'année.

En matière de production de déchets, nous sommes, pour les ordures ménagères, nettement en dessous du ratio moyen du SYGOM qui est de 261 Kg/hab.

En revanche, il n'en est pas de même pour la collecte sélective où **nous avons de gros progrès à faire sachant que la moyenne du SYGOM est à 29,65.**

Pour les apports volontaires, nous disposons d'un conteneur textile sur le parking du cimetière et de trois conteneurs à verre situés : rue du clos Galy à proximité de l'école, près de la mairie et sur l'esplanade des bords de Seine. Les tonnages de verre collectés en 2017 :

Adresses	Tonnage collecté
Bords de Seine	2,68
Mairie	7,52
Clos Galy	7,13

Ce qui donne un ratio de **26,85 kg/hab/an**. Légèrement au-dessus du ratio moyen du SYGOM qui est 26,24 kg/hab/an, **mais nettement inférieur à la moyenne nationale qui est de 35,7 kg voire de 43,5 kg pour les collectivités les plus performantes.**

Il reste donc potentiellement 10 à 15 kg de verres dans nos ordures ménagères. Un beau challenge à relever en perspective. Nous disposons également de déchèteries (9 sur le territoire du SYGOM) pour les apports volontaires spécifiques. Nous pouvons librement accéder, soit à celle des Andelys, soit à celle d'Aubevoye. Dans ce cadre, c'est 276 Kg/hab (contre 197 Kg/hab au niveau national) qui sont déposés chaque année, dont 102 kg de déchets verts (contre 58 Kg/hab au niveau national).

Il est donc urgent de composter et de valoriser cette matière organique.

Au-delà de ce focus sur le verre, vous pouvez constater que **dans la poubelle type d'un habitant du SYGOM, 70% de son contenu est valorisable.**

**Alors soyons responsables  
et trions plus et mieux.**

Pour plus d'information sur le programme « Unis-vers moins de déchets » : sygom.fr

## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

*Depuis la dernière parution du Catenay se sont tenus deux conseils municipaux dont nous donnons ci-après les grandes lignes de façon thématique. Pour plus de détails, nous vous rappelons que les comptes rendus des conseils sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.*

*Diverses modifications et précisions sont demandées et apportées au PV du conseil municipal du 10 avril 2018, dont nous rapportons ici les principales.*

Tout d'abord, Mme Lasserre de la Brosse exprime son regret qu'il ne soit pas fait appel, entre autres, à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église et indique qu'il sera nécessaire d'envisager à un moment ou à un autre une deuxième tranche de travaux pour l'intérieur.

N'ayant pu participer au groupe de travail « Lieux de vie », Mme Lasserre de la Brosse présente sa contribution dont la version écrite a préalablement été adressée aux membres du groupe en question.

Par ailleurs, Mme Billard et M. Lacaille signalent que la rédaction du vote concernant la fixation du tarif des cartes de transport scolaire pour le RPI est ambiguë et précisent qu'ils ont voté, ainsi que quatre autres conseillers, pour le maintien de la gratuité des transports dans le Regroupement Pédagogique.

Mme Billard indique ensuite une erreur dans le montant du reste à charge du transport scolaire pour les familles qui n'est pas de 104€, contrairement à ce qui a été écrit, mais de 80€. Il est ensuite suggéré que soit ajoutée au paragraphe la part prise en charge par la région. (Conseil du 11 juin 2018)

### I. Finances et administration générale

#### **1. Décision modificative n°1 au Budget 2018**

Le Trésor Public ayant omis de passer des écritures d'amortissement sur des travaux effectués sur la commune, il convient de procéder, sur le Budget 2018, à des ajustements budgétaires en dépenses de fonctionnement ainsi qu'en recettes d'investissement, pour un montant de 15 935 €. Ces écritures n'affectent pas le budget de la commune. (11 VI 2018)

#### **2. Modification statutaire de SNA**

M. le Maire présente les différentes modifications statutaires adoptées par le conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération.

Celles-ci portent essentiellement sur une meilleure définition de l'intérêt communautaire, notamment sur la petite enfance. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les statuts modifiés de SNA. (24 IX 2018)

#### **3. Adhésion de St Aubin sur Gaillon à SNA**

M. le Maire rappelle que le Conseil d'Etat a suspendu l'arrêté préfectoral autorisant le rattachement de la commune de Saint Aubin sur Gaillon à SNA et l'a momentanément réintégré à la communauté de communes Eure-Madrie-Seine. Cette décision a été prise alors que toutes les communes de SNA n'avaient pas encore délibéré sur l'intégration de St Aubin à SNA. Par ailleurs, le rapport de présentation de SNA n'était pas suffisamment étayé.

SNA a donc à nouveau délibéré sur ce sujet le 14 mai dernier. Il appartient désormais à toutes les communes de SNA de délibérer sur l'adhésion de Saint Aubin du Gaillon à SNA et ce avant le 15 août prochain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Saint Aubin sur Gaillon à SNA (11 VI 2018)

#### **4. Approbation du rapport de la CLECT**

Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ayant été approuvé par la majorité qualifiée des conseils municipaux de SNA, il l'est également, à l'unanimité du conseil de Notre-Dame de l'Isle. Le rapport de la CLECT précise que la dotation de solidarité précédemment versée à notre commune sera maintenue à 75% de son niveau actuel et non progressivement diminuée jusqu'à son extinction en 2028, comme le prévoient les précédentes dispositions. (24 IX 2018)

#### **5. Subvention FPIC**

La commune de NDI va toucher la somme de 11 239 € au titre du Fonds National de Péréquation Inter-communale (FPIC). (24 IX 2018)

#### **6. Taxe d'aménagement : renouvellement**

Monsieur le Maire indique que l'ensemble des textes récemment promulgués suggère une remise à plat des conditions d'application de la taxe d'aménagement perçue lors des dépôts de demande de permis de construire, d'autorisation de travaux ou d'opérations d'urbanisme (taux et exonérations facultatives). Il est rappelé que la taxe d'aménagement a été créée pour

## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

financer les équipements publics de la commune, et qu'elle est applicable depuis le 1er mars 2012.

Le conseil municipal avait délibéré une première fois le 18 octobre 2011 pour instituer la taxe puis de nouveau le 24 novembre 2014 pour en fixer le taux à 5%. Considérant que l'article précité du code de l'urbanisme prévoit que les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1% et 5%, selon les aménagements à réaliser par secteurs de leur territoire le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%. (24 IX 2018)

### **7. Fond de concours SNA 2019**

Comme chaque année maintenant, la commune a la possibilité de déposer un dossier de demande pour un fond de concours au titre de 2019 selon un règlement précis.

Il convient donc que le Conseil étudie l'opération qu'il souhaite faire financer à ce titre. Il est proposé l'opération de mise en accessibilité extérieure de la mairie. Le dossier devant faire l'objet d'une délibération avant fin octobre, les conseillers sont invités à réfléchir à cette suggestion.

(24 IX 2018)

### **8. Attributions des subventions**

M. le Maire fait une présentation exhaustive des demandes de subventions reçues en mairie sachant que les organismes qui font une demande mais ne produisent pas les documents demandés ne se voient rien verser, même si la subvention a été votée par le conseil municipal.

Mme Lasserre de la Brosse demande que, conformément à ce qui avait été décidé l'an dernier, les comptes des associations de la commune ayant bénéficié d'une subvention soient présentés aux élus avant tout vote de nouvelle demande de subvention.

Ces attributions représentent 3 640 € sur les 6 500 € votés au budget primitif 2018. Cela pourra permettre d'étudier d'autres éventuelles demandes qui seraient faites au cours du second semestre. (11 VI 2018)

### **9. Désignation d'un(e) délégué(e) à la protection des données personnelles**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération n°21/2018 en date du 11 juin 2018, Madame Fabienne FALLUEL, secrétaire de mairie, a été nommée déléguée

à la protection des données. Or, le Règlement Général sur la Protection des Données précise que, pour éviter la possibilité un conflit d'intérêt, ne peuvent être désignés comme délégué ni le maire, qui est le responsable des traitements, ni la secrétaire de mairie, qui saisit et traite trop de données personnelles. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer Madame Pascale Billard déléguée à la protection des données. (24 IX 2018)

## II. Environnement et Travaux

### **1. Travaux école des Hirondelles**

La rentrée scolaire s'est effectuée en chantant selon les vœux de Monsieur le ministre de l'éducation.

Pour la commune c'est une cour flambant neuve qu'enseignants, parents d'élèves et enfants ont pu découvrir. Celle-ci a été entièrement refaite cet été suite à la démolition du préfabriqué. Un espace de jardinage a été réservé qui fera l'objet d'un projet d'aménagement par l'équipe pédagogique avec les enfants.

Ainsi, s'achèvent les importants travaux de mise en accessibilité de notre école. (24 IX 2018)

### **2. Contrat de ruralité**

M. le Maire rappelle que la commune a déposé en 2017 un dossier en urgence en vue d'obtenir une dotation de soutien à l'investissement local pour les fenêtres et les combles de la mairie auprès de l'État. Parallèlement, une demande de fond de concours auprès de SNA a été déposée.

L'état n'ayant pas encore statué, les travaux n'ont pu démarrer à la date butoir du fond de concours. Par conséquent, M. le Maire signale qu'il a demandé une prorogation à SNA obtenue le 11 juin pour 6 mois.

Par ailleurs, en 2018, M. le Maire rappelle qu'une demande de fond de concours auprès de SNA pour l'accessibilité du cimetière a été faite. SNA a ainsi accordé 6 000 € à la commune. (11 VI 2018)

### **3. SIEGE : redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages de distribution d'électricité**

Monsieur le Maire rappelle que les communes ont le droit de décider de l'instauration d'une redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par

## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. Le conseil municipal décide donc de l'instauration d'une redevance pour l'occupation du domaine public.

#### 4. Transfert de la compétence eau à SNA.

Suite à une question de M. Lacaille concernant les compteurs d'eau, Mr le Maire rappelle que la compétence « eau » est passée à la SNA (qui gère en régie depuis le 1er juillet) et que l'ancien syndicat d'eau est donc dissout. Un prochain relevé de compteurs va donc être fait par SOGEA. Le prix de l'eau reste identique pour le moment mais, à terme, il devrait être harmonisé sur la durée avec les autres communes de la régie communautaire. (11 VI 2018)

#### 5. Avis du Conseil sur le dossier d'enquête publique relatif à l'implantation d'un parc photovoltaïque à la Chapelle Longueville et Saint-Etienne sous Bailleul.

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu de la part de la Préfecture de l'Eure un dossier d'enquête publique relatif à la demande de permis de construire en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur le site du CNPP.

Le dossier d'enquête publique a été mis à disposition du public du 13 août au 14 septembre 2018 et la publicité en a été affichée conformément à la réglementation. Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet. (24 IX 2018)

### III/ Education, Culture, Solidarité

#### 1. Financement du RASED

Mr le Maire signale que l'inspecteur de l'Education Nationale de Vernon (Mr Pilleul) a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil d'école le financement du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté). Il s'agit d'une demande de subvention pour le matériel utilisé par les psychologues scolaires. (11 VI 2018)

#### 2. Implantation défibrillateurs

Mr le Maire informe le Conseil que nous avons obtenu une subvention de 700 euros de la part de la CNP pour l'implantation d'un défibrillateur à la mairie. Il propose que la commune équipe également la salle du Clos

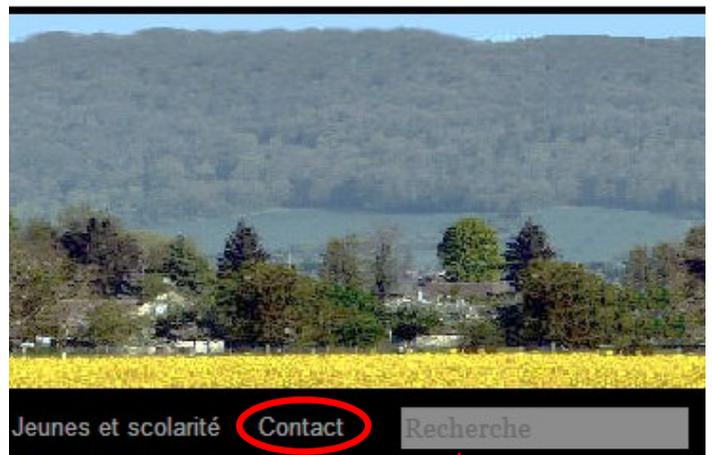
Galy qui reçoit beaucoup de personnes. Afin de mettre en œuvre cette disposition qui requiert l'assentiment de tous, M. le Maire propose qu'une formation soit dispensée au plus grand nombre avec les gestes de premiers secours. Il est proposé que la Croix Rouge soit sollicitée pour cette action. Monsieur Favresse se charge de contacter celle-ci. (24 IX 2018)

### IV/ Communication et Informations diverses

M. Favresse, webmaster de la commune, demande aux élus du conseil municipal de signaler, chacun selon ses compétences les modifications et mises à jour nécessaires à opérer sur le site Internet de la commune. (11 VI 2018)

#### Notre Dame de l'Isle

Site officiel de la commu



Rappelons que **votre** site a été conçu pour **COMMUNIQUER** ... Vous pouvez tous participer à cette opération en envoyant vos remarques et suggestions via la rubrique « Contact ». De plus, une « boîte à idées » est également disponible à la même page. N'hésitez pas à en faire usage.

Enfin, un moteur de recherche est mis à la disposition des internautes dans la boîte de dialogue située à l'extrémité droite du bandeau d'accueil.

En cette dernière année de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, nous vous convions à la cérémonie du souvenir, le 11 novembre 2018, à 11 heures, en mairie.

## Le passage du tour à Notre-Dame de l'Isle

Comme chaque été, l'étape du 14 juillet est l'une des plus attendues du Tour de France. De bon matin, sous un soleil radieux, les islois étaient au rendez-vous pour le passage de la caravane qui s'arrêta le temps d'une dégustation au *Croco de l'Isle*, établissement sélectionné dans le cadre du concours de Communes gourmandes.



Traditionnellement, l'étape du 14 juillet fournit son lot d'échappées, les coureurs français souhaitant briller à l'occasion de la Fête Nationale. Partis au km 157, Fabien Grellier et Marco Minnaard prennent d'abord



50 secondes d'avance sur le peloton et passent en tête à Notre-Dame de l'Isle avec plus de 6 mn d'avance. Ils sont alors au plus fort de leur équipée.



Lancé à la poursuite des deux échappés, le peloton finira par les rejoindre.

Marco Minaard à 8 km de l'arrivée et à 6 km pour Fabien Grellier, qui aura tenté sa chance jusqu'au bout et été élu coureur le plus combattif de l'étape.

La victoire finale reviendra à Dylan Groenewegen, champion de Hollande 2016.

Les cyclistes, passés en trombe en quelques minutes à peine à Notre-Dame, n'auront pas laissé beaucoup de temps aux spectateurs pour les applaudir. Mais, une péripétie, qui n'a pas échappé à notre photographe prolonge, un peu le spectacle : un coureur (Mark Cavendish ?) perd une chaussure, ce qui ne l'empêchera pas de finir 8<sup>ème</sup> de l'étape...



### NDI « commune gourmande »

La candidature du *Croco de l'Isle* a été retenue pour représenter notre département dans le concours des « communes gourmandes » organisé par les galettes Saint-Michel. Notre restaurant présenta un amuse-gueule « sucré/salé » original et très appétissant...



Malheureusement cette fantaisie n'a pas séduit le jury qui lui préféra la production de Marcillé la ville.



## Retour sur les animations de l'été

### Feu d'artifice du 14 juillet 2018

Depuis plusieurs années le traditionnel et réputé feu d'artifice du bord de Seine avait disparu du programme des festivités proposé par le comité des fêtes.

Pour ce 14 juillet exceptionnel (passage du tour de France) le comité des fêtes a organisé un feu d'artifice gratuit tiré par la société pyrotechnique *le 8<sup>ème</sup> art.*



Plus de 1 000 personnes ont pu assister à 23h 00 à l'embrasement continu et multicolore du ciel sur l'esplanade des bords de Seine. 15 mn plus tard les applaudissements nourris de la foule ont récompensé les efforts des organisateurs.

### Sortie canoë-kayak du 9 septembre

Plus de 30 personnes ont participé à cette sortie. Après le briefing sur les consignes de sécurité et conduite à tenir les kayakistes se sont lancés au fil du courant d'Autheuil-Authouillet vers Heudreville-sur-eure. 10 Km de navigation (pas toujours au sec pour certain) qui permet aux participants de profiter d'un paysage bucolique sous un soleil radieux.



Après un retour en car, chacun aura pu apprécier le goûter offert par le comité des fêtes sur le site du « Randon' eure ».



### Foire à tout du 07 octobre 2018

Une première foire à tout au hameau de Pressagny le val, il fallait qu'elle soit arrosée... Ce fut fait plus qu'espéré... ! Ce n'est que vers 11h que les exposants courageux ont pu déballer leurs antiquités rue Clergeot sous un ciel gris encore menaçant.



Mais ce fut l'occasion de faire redécouvrir la chapelle Sainte Geneviève aux habitants en les invitant à s'y rencontrer pour partager une boisson chaude ou se restaurer d'une saucisse frite



Le bureau du Comité des fêtes

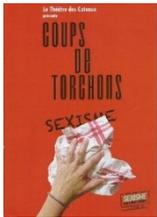
## Actualités culturelles

### Programme du Comité des fêtes



17 novembre 2018 : Couscous  
 1<sup>er</sup> décembre 2018 : sortie cabaret à Elbeuf (76) aux « Enfants terribles »  
 8 décembre 2018 : Téléthon  
 16 décembre 2018 : participation au de Noël de la commune.  
 19 janvier 2019 : Choucroute

### Coups de Torchons



Le 23 juin dernier, notre village a accueilli la troupe du « Théâtre des Coteaux » pour une représentation de « Coups de Torchons », un spectacle né d'un travail d'écriture sur les expériences, parfois cocasses, souvent grinçantes, auxquelles sont confrontées les femmes dans notre société.

La soirée, conclue par une discussion avec un public nombreux et attentif, a rencontré un grand succès.



### Concours de nouvelles de l' AISLC



En liaison avec le prochain salon du NOTRE-DAME DE LIRE, l' AISLC organise un concours de **nouvelles policières** sur le thème :

#### « Seine de Crimes ».

Le concours est ouvert à tous les auteurs francophones à partir de 8 ans. Les nouvelles présentées (une seule par candidat) ne devront jamais avoir été publiées (recueil, revue, journal, auto-édition...) ni primées à un autre concours.

Le style d'écriture est libre. Le nombre de caractères limité à 5500 maxi, espaces compris. L'envoi se fait par courrier uniquement, à l'adresse suivante.

AISLC, 23 rue de VERNON  
 27940 Notre-Dame De l'Isle

**Clôture des envois le 31 janvier 2019** (cachet de la poste faisant foi).

Pour toute participation, règlement et formulaire du concours à retirer à : [notredamedelire@hotmail.com](mailto:notredamedelire@hotmail.com)

### Concert d'été dans l'église

L'église de Notre-Dame de l'Isle a accueilli le 23 août dernier l'un des concerts du 15<sup>ème</sup> Festival de Musique de Chambre à Giverny. Un public nombreux et enthousiaste y a participé. Le fil conducteur en était la Méditerranée et les villes de Cadix, Rome et Alger.



En première partie, Joseph Haydn, avec les « Sept dernières paroles du Christ », œuvre commandée en son temps par le chanoine de Cadix : sept courtes sonates, pleines d'émotion retenue, précédées d'une majestueuse introduction, l'ensemble servi par le jeu très fin des cordes ; puis Philippe Hersant, résidant à la Casa de Velázquez à Madrid puis à l'Académie de France à Rome, avec « Apparitions », œuvre contemporaine rythmée par l'accordéon au fur et à mesure des « apparitions »...



Si le concert a débuté par une œuvre au ton grave, il s'est terminé en légèreté avec le « Quatuor avec piano n°2 » de Camille Saint-Saëns, cet amoureux des bords de la méditerranée et dont Alger garde encore le souvenir. Pièce lumineuse et dont le final, plein de fougue, a permis aux artistes de montrer tout leur talent. Ajoutons à cela l'hommage appuyé rendu par Michel Strauss, directeur artistique du Festival, à l'excellente acoustique de notre église !

**Catherine de La Brosse**

## Bienvenue aux nouveaux islois

*En allant à la rencontre des nouveaux arrivants dans notre commune au nom du conseil municipal, Catherine de La Brosse poursuit un double objectif : les présenter pour mieux se connaître entre Islois et leur réserver le meilleur accueil possible.*

### Catherine Dubois et Victor de Oliveira

Le fils aîné de Catherine qui travaille dans la région, sachant que sa mère et son conjoint cherchaient une maison proche de Paris, leur avait conseillé d'aller voir autour de Giverny. En passant par hasard devant la maison rue de l'Église, ils reconnurent l'annonce consultée chez un des agents immobiliers auquel ils s'étaient adressés. Dès l'entrée, ils furent séduits par l'âme de la maison, une longère modernisée, suffisamment généreuse pour pouvoir recréer une maison familiale dans laquelle plusieurs générations auraient plaisir à se retrouver. Catherine, dont un des passe-temps favoris est la décoration d'intérieur, a déjà entrepris de « relooker » des meubles tandis que son compagnon, très bricoleur, entreprend d'autres travaux de rénovation. Le grand jardin, derrière la maison, avec ses rosiers particulièrement parfumés, une cinquantaine environ, participa en grande part à leur décision d'achat : Catherine, passionnée de jardinage, s'imagine déjà y développer des plants rares, à partager à travers différentes activités. Beaucoup de projets lui viennent à l'esprit, toujours tournés vers l'échange et les autres... Autre passion partagée chez ces grands voyageurs : la plongée sous-marine, mais là c'est un autre chapitre et il s'agit d'horizons plus lointains !...

### Sandra Faye et Jérémie Ferry

C'est avec un grand sourire et très chaleureusement que Sandra Faye et Jérémie Ferry m'accueillent. Jérémie connaissait déjà bien la commune, ayant grandi à Port Mort puis à Gaillon : il y a de nombreux amis et c'est d'ailleurs grâce à l'une de ses relations que Sandra et lui ont opté pour ce terrain correspondant à leurs contraintes et à leur souhait d'être à la campagne.

L'un et l'autre travaillent à Vernon : Jérémie est métallier serrurier chez De Paepe ; Sandra, pure Vernonnoise, après avoir suivi une école d'infirmière à Mantes, exerce à l'hôpital de Vernon dans le service de gastroentérologie. Jérémie connaît d'autant mieux la commune qu'il y pratique chasse et pêche. Pour Sandra c'est zumba à Vernon et lecture... Nous leur souhaitons une bonne fin d'installation sans oublier Hoscar, leur fidèle épagneul breton.

Propos recueillis et retranscrits par  
Catherine de La Brosse

## 3<sup>ème</sup> Salon du livre de NDI

Comme chaque année impaire, le dernier week-end du mois de juin sera placé sous le signe de la



lecture puisque le village accueillera la 3<sup>ème</sup> édition du salon « Notre-Dame de Lire ». S'il est trop tôt pour vous dévoiler la liste des invités, nous pouvons tout de même vous annoncer que le salon fera la part belle au polar avec une vingtaine d'auteurs spécialistes du genre.

Un **concours de nouvelles**, auquel les Islois sont invités à participer, sera également de nouveau lancé.

Evidemment, rien ne serait possible sans une équipe de bénévoles motivés que vous pouvez rejoindre si l'aventure vous tente !

Renseignements par mail à l'adresse suivante :

[notredamedelire@hotmail.com](mailto:notredamedelire@hotmail.com)

ou sur la page (publique) Facebook du salon :

<https://www.facebook.com/AISLCNDI/>

## MEMORIAL DES SOLDATS DE NOTRE-DAME DE L'ISLE

par Jean-Paul Lefebvre-Filleau<sup>1</sup>

*En cette dernière année du centenaire de la Grande Guerre, notre hommage aux soldats islois tombés pendant la grande guerre se termine avec la relation des événements des années 1917 et 1918.*

### Année 1917

L'année 1917 est le tournant de la guerre. En effet, les prévisions établies par les états-majors des belligérants sont bouleversées par deux grands événements, indépendants l'un de l'autre : l'abdication du tsar Nicolas II et l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique. Le premier événement aboutit au renoncement par l'armée russe à toute initiative sur le front, dès juillet 1917, à l'armistice germano-russe, le 15 décembre 1917 et au traité de paix de Brest-Litovsk, entre l'Allemagne et la Russie soviétique, le 3 mars 1918. Le Kaiser peut se frotter les mains : dégagé du front Est, il va pouvoir accentuer son effort sur le front Ouest. Cependant, le second événement, l'intervention des Etats-Unis dans le conflit européen ne contrebalance que partiellement, dans un premier temps, pour la France et la Grande-Bretagne, la défection russe ; en effet, l'armée américaine n'est pas encore opérationnelle. Dans un second temps, en 1918, le renfort des « Sammies » (en référence à l'Oncle Sam) ou des « doughboys » (en souvenir des boutons de leurs uniformes pendant la Guerre de Sécession) pèsera lourd.

Le 28 juin 1917, la 1<sup>re</sup> division d'infanterie américaine (surnommée « The Big Red One ») débarque à Saint-Nazaire. Elle est la seule unité d'active immédiatement opérationnelle.

En tout 42 divisions américaines sont mises sur pied en France. Leur instruction est assurée par des unités combattantes françaises. Le gouvernement français fournit les armements et les munitions de l'armée américaine en contrepartie de l'envoi des matières premières nécessaires à leur fabrication.

L'American Expeditionary Force (ou AEF) sera prête à combattre au printemps 1918.

Aucun Islois n'est tué par l'ennemi en 1917. Pourtant, cette année-là, nos soldats sont éprouvés. Le général Robert Nivelle (1856-1924) se fait fort de rompre le front allemand par des attaques franco-anglaises convergentes. Le 9 avril 1917, les Anglais lancent une grande attaque qui permet de conquérir la crête de Vimy (Pas-de-Calais) sans, toutefois, rompre le système défensif allemand. Le 16 avril, trente divisions françaises, sur un front de 70 km, de l'Oise à Reims, exécutent une offensive en direction de Cambrai, Douai, Vervins. Les premières positions allemandes sont enfoncées, mais pas les secondes. Les résultats sont si inférieurs aux prévisions que Nivelle renonce à engager les divisions de réserve.

Cet échec affecte l'opinion publique et le moral des combattants. Pendant trois semaines, du 20 mai au 10 juin, dans de nombreux régiments, au repos à l'arrière, des refus d'obéissance se manifestent de la part de soldats qui ne veulent plus remonter au front...

### Année 1918

La fin officielle des hostilités sur le front de l'Est permet aux puissances centrales de mener un certain nombre d'offensives sur les autres fronts, en Italie et en France au printemps et au début de l'été 1918. Cependant, face à la ténacité des troupes alliées, ces offensives ne permettent pas à l'ennemi d'emporter la décision finale.

#### VILLEQUIER-AUMONT (AISNE)

Pendant deux mois et demi, l'armée allemande obtient des succès, sans obtenir tous les résultats escomptés. Elle attaque, le 21 mars 1918, le point de jonction du front français et du front anglais, dans la région de Saint-Quentin (Aisne), avec 65 divisions. Dès le premier jour, la rupture est obtenue sur la ligne du canal Crozat, tenue par les Anglais. L'objectif du général Erich Ludendorff, adjoint du commandant en chef des armées allemandes (maréchal Paul von Hindenburg successeur de Erich von Falkenhayn, depuis le 29 août 1916), est de séparer les forces anglaises des forces françaises et de les repousser les unes et les autres en éventail. Le 24 mars, la brèche s'élargit entre les deux armées alliées. Deux jours plus tard, La conférence militaire franco-anglaise de Doullens nomme Foch généralissime des armées alliées (le 6 août de la même année il sera maréchal de France, puis plus tard de Grande Bretagne et de Pologne). A ce titre, il coordonne l'action de toutes les armées sur le front Ouest et ordonne que la liaison entre Français et Britanniques soit rétablie à tout prix.

**Lucien, Euloge<sup>9</sup> Lefrançois**, né le 11 mars 1892 à Notre-Dame de l'Isle, hameau de Pressagny le Val, rue du Champs<sup>10</sup>, et y demeurant, sellier-bourellier, est incorporé le 1<sup>er</sup> octobre 1913 au 6<sup>e</sup> régiment de dragons pour effectuer son service militaire. Il est encore sous les drapeaux lors du déclenchement du premier conflit mondial, le 1<sup>er</sup> août 1914. Maintenu dans un premier temps dans son régiment, il est affecté au 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, le 4 juin 1916.

Dans la nuit du 23 au 24 mars 1918, le 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers se met en ligne, avec les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régiments de cuirassiers, pour tenir le Bois de Genlis, au Nord de Villequier-Aumont. Dans la matinée du 24, l'infanterie allemande, forte de trois divisions, attaque sur un front de 6 km. Quatre vagues d'assaut se succèdent. Le 4<sup>e</sup> Cuir est rejeté sur Villequier-Aumont (Aisne). Il tient néanmoins ses avant-postes avec détermination. Ses commandants de compagnie (capitaine) et ses chefs de section (lieutenant, sous-lieutenant ou sous-officier du grade d'adjudant-chef à

## MEMORIAL DES SOLDATS DE NOTRE-DAME DE L'ISLE

sergent-major) sont admirables : ils doivent ignorer le danger, maîtriser leur émotion, ne pas broncher quand des obus éclatent tout près d'eux, sembler avoir toujours confiance, car les hommes adoptent souvent l'attitude qu'ils voient prendre par leur hiérarchie de contact. La moindre hésitation, une émotion trop prononcée, un geste de lassitude peuvent amener la débandade d'une troupe.

Le 27 mars, le brigadier **Lucien Lefrançois** est tué en s'opposant à l'assaut de l'ennemi. Il est d'abord inhumé au vieux cimetière de Villequier-Aumont, puis au cimetière de Notre-Dame de l'Isle, à proximité du monument aux morts.

### BREST

La vie sur le front est très dure, en raison notamment de conditions sanitaires déplorables. En première ligne, les soldats ne peuvent se laver. Les tranchées sont petites, remplies de boue et parfois de cadavres qui n'ont pas encore été enterrés. Les combattants sont souvent couverts de poux, appelés totos ; des rats viennent voler leur nourriture et manger les cadavres. La cohabitation avec les rats, le froid en hiver, le manque de nourriture saine, les parasites et l'absence totale d'hygiène provoquent des maladies mortelles (tuberculose, pneumonie, etc.). Il est donc assez courant que la maladie se substitue à l'ennemi pour tuer nos soldats. C'est le cas du soldat de 2<sup>e</sup> classe **Camille, Lucien Isambard**, né le 1<sup>er</sup> décembre 1895 à Notre-Dame de l'Isle, hameau de Pressagny-le-Val, rue aux Rois<sup>11</sup>. Ce « charbonnier, aux cheveux châtain, au visage long, au front haut et au dos convexe », mesurant « 1, 80 m », est incorporé le 19 décembre 1914.

Il rejoint le 128<sup>e</sup> R.I., le 27 avril 1915, avec lequel il combat aux Eparges (Hauts de Meuse), le jour de son arrivée. Subissant des plaies multiples au pied gauche, à la main gauche, à l'index droit et au cuir chevelu par un éclat d'obus, il est évacué sanitaire le 12 mai 1915. Entre temps, il est versé au 72<sup>e</sup> R.I. (le 5 mai), et prend du repos au dépôt<sup>12</sup> de cette unité, à compter du 16 novembre 1915.

Le 72<sup>e</sup> régiment d'infanterie est de toutes les batailles depuis le déclenchement du conflit franco-allemand. Le 22 février 1916, **Camille Isambard** retourne au front. Il se bat en Argonne et dans la Somme. Mais il est évacué sanitaire, le 4 juin 1916, pour avoir contracté une pleurésie et une péricardite. Rentré au dépôt de son unité, le 23 octobre 1916, la commission spéciale du Service de santé de Morlaix le classe seulement apte au « service auxiliaire », le 9 novembre 1916.

Profitant de l'insuffisance de troupes françaises en Afrique du Nord, l'espionnage allemand fomenta des troubles en Algérie. Afin de rétablir l'ordre, le 72<sup>e</sup> R.I. séjourne à Philippeville, du 16 décembre 1916 au 23 mars 1917.

**Camille Isambard** est à nouveau déclaré apte à faire campagne au sein du 72<sup>e</sup> R.I., dès son retour en métropole. Celui-ci relève un régiment britannique près de Saint-Quentin (Aisne). A partir du 20 juin 1917, il participe aux terribles combats du Chemin des Dames, jusqu'au terme de cette violente bataille, le 24 octobre 1917. Le 16 décembre de la même année, il se livre à des travaux de fortification, en Champagne, sur le front de la 4<sup>e</sup> armée française, pendant un mois. Ensuite, il occupe un secteur dans la région des monts, jusqu'au 28 mars 1918 où il subit les tirs des obus à gaz de l'ennemi.

La dureté du front a raison de la résistance de **Camille Isambard** ; celui-ci est en effet atteint d'une tuberculose péritonéale qui se transforme en une cachexie foudroyante (affaiblissement profond de l'organisme, d'où perte de poids, fatigue, atrophie musculaire, etc.). Evacué sanitaire à l'hôpital municipal de Brest (Finistère), le 1<sup>er</sup> février 1918, il y meurt le 12 mai suivant. Il est inhumé au cimetière de Notre-Dame de l'Isle, près du monument aux morts.

### SAINT-MARTIN D'ABLOIS (MARNE)

Le haut commandement allemand s'apprête à déclencher, le 15 juillet 1918, sur la Marne, une violente offensive qui doit réduire sensiblement les forces alliées. Quant au généralissime Foch, bien renseigné par le 2<sup>e</sup> bureau (le service d'espionnage et de contre-espionnage militaire français), il sait que l'attaque ennemie aura lieu le 15 juillet, en Champagne. Dès lors, il prépare une réplique. Sur proposition du général Pétain, il décide une manœuvre défensive-offensive qui consiste, dans un premier temps, à briser l'élan de l'attaque de l'adversaire en évacuant la première position et en reportant la principale ligne de défense sur la seconde position, et dans un second temps, lancer une offensive sur le flanc de la hernie que dessine, de l'Oise à la Marne, le front allemand.

Le village de Saint-Martin d'Ablois est situé à proximité du front de cette bataille, appelée communément la seconde bataille de la Marne (du 15 au 31 juillet 1918). Le 82<sup>e</sup> régiment d'infanterie y est engagé. Il s'est déjà illustré à la 1<sup>ère</sup> bataille de la Marne (1914) et dans les combats en Argonne (1915, jusqu'en septembre 1916). Dans ses effectifs, se compte, depuis le 28 avril 1917, **le caporal Georges, Etienne Mauger**, né le 30 novembre 1896 à Chambray (Eure), demeurant à Notre-Dame de l'Isle. « Journalier aux cheveux châtain, au visage long et au front moyen, 1, 73 m », il est incorporé depuis le 10 août 1916.

Le 18 juillet 1918, le 82<sup>e</sup> R.I., débouchant de Fleury-la-Rivière (Marne), attaque le Bois du Roi. Il progresse sur un terrain hérissé de difficultés : bois touffus, taillis impénétrables ; vue réduite et, par suite, liaisons précaires ; enfin, ses soldats rencontrent des obstacles très judicieusement utilisés par l'ennemi. Ils tombent surtout sur des réseaux intacts dissimulés dans les taillis et derrière lesquels de nombreuses

## MEMORIAL DES SOLDATS DE NOTRE-DAME DE L'ISLE

mitrailleuses, soit par nids, soit isolées, ouvrent un feu d'enfer. Les têtes de colonnes sont énergiquement conduites par des officiers et des sous-officiers aguerris. Mais à un certain moment, les pertes deviennent très lourdes, il n'est plus possible d'avancer, d'autant que l'ennemi réagit très violemment par son artillerie (obus de gros calibres et à gaz).

Le 20 juillet, une attaque générale est déclenchée par les unités de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie (4<sup>e</sup> R.I., 82<sup>e</sup> R.I., 329<sup>e</sup> R.I., 35<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> bataillons de tirailleurs sénégalais). En touchant la crête située à hauteur de la grange de Grandpré, les vagues d'assaut françaises sont accueillies par un feu intense de mitrailleuses de front et de flanc. Elles continuent néanmoins leur marche vers l'objectif, tandis que les tirs de mitrailleuses redoublent de violence. Les pertes sont considérables : le caporal **Georges Mauger** est grièvement atteint par le feu de l'ennemi et meurt des suites de ses blessures, le lendemain 21 juillet, à l'ambulance 231 du secteur 7. Il est inhumé au cimetière de Notre-Dame de l'Isle, près du monument aux morts.

### BOIS RECTANGULAIRE, BELVAL SOUS CHÂTILLON (MARNE)

**Henri<sup>13</sup>, Georges Seney**, né le 18 février 1881 à Villers sur la Roule (Eure) et demeurant à Notre-Dame de l'Isle, est, en 1914, un « employé aux cheveux châtain, aux yeux bruns, au front ordinaire, au nez moyen, au menton rond et au visage ovale », mesurant « 1, 62 m ». Il est sergent de réserve lorsqu'il est mobilisé le 1er août 1914.

Le 25 juillet, un ordre de l'état-major général français prescrit une attaque sur tout le front. Celle-ci, déclenchée à 3 h 50 du matin, est appuyée par des chars d'assaut (modèle Renault). Avec le 82<sup>e</sup> R.I. cité précédemment, le 329<sup>e</sup> R.I. est de cette grande offensive. Dans ses rangs, se trouve le sergent **Henri Seney**. Le lendemain 26, le 329<sup>e</sup> R.I., avec l'appui de huit lance-flammes Schilt, se lance à l'assaut du village de Belval-sous-Chatillon. En passant par le Bois rectangulaire, sur la commune de Belval, le sergent **Henri Seney** est tué. Son lieu d'inhumation est inconnu (cf. Base des sépultures de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale – ministère de la Défense).

\* \*  
\*

Les pertes en vie humaine de cette guerre ont atteint environ huit millions et demi d'hommes. La France a perdu 20 % de sa population active. Outre ces conséquences démographiques, il faut souligner le désastre économique dont le trait dominant est une crise de sous-production : épuisement des stocks de matières premières, usure ou destruction de l'équipement mécanique, désorganisation des transports et pénurie de main-d'œuvre.

L'Allemagne, malgré sa défaite militaire, des pertes de territoires, un million huit cent mille hommes tués, un état de pénurie économique important, n'a pas subi d'invasion (sauf en Prusse orientale au début du conflit). Dès lors, elle a échappé presque entièrement aux destructions et son outi-

lage industriel est intact. Elle s'est mieux sortie de cette 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale que ses adversaires. Elle a possédé tous les atouts pour préparer sa revanche... 21 ans plus tard.

### NOTES :

(\*) Texte déposé auprès de la Société des Gens de Lettres de France (S.G.D.L.).

(1) Grand Prix des Ecrivains de France (1997), sociétaire de la Société des Gens de Lettres de France et membre du Souvenir Français, colonel de gendarmerie (diplômé d'état-major) à la retraite, Jean-Paul Lefebvre-Filleau est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages historiques. Surnommé par la presse « le détective de l'histoire », son dernier livre « Ces Français qui ont collaboré avec le 3e Reich » (Ed. du Rocher, 544 p.), vient de paraître.

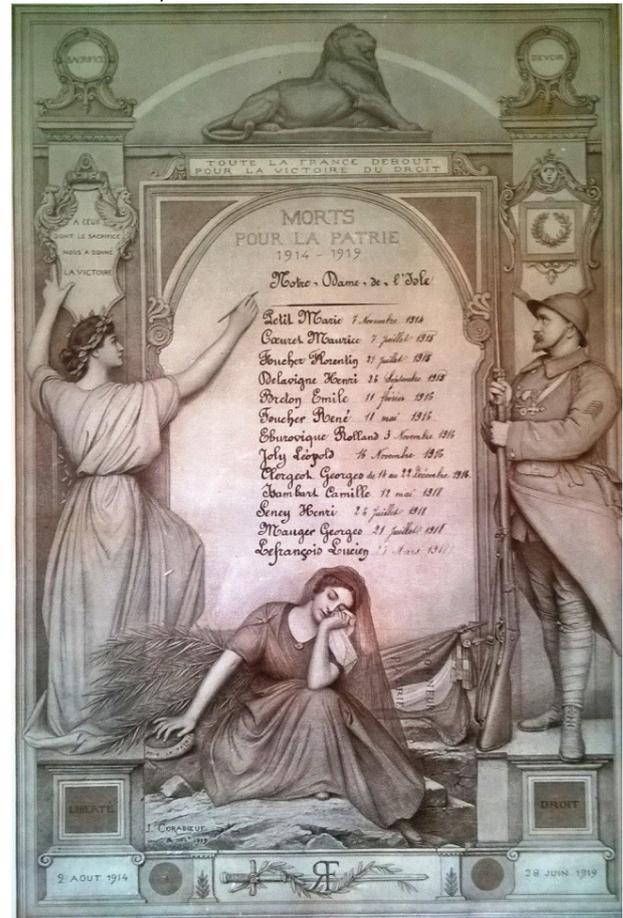
(9) Mentionné « Eugène » sur la table alphabétique du registre de l'état-civil de l'année 1892, alors que l'acte de naissance porte « Euloge » comme deuxième prénom.

(10) Actuel chemin goudronné, sans nom (1<sup>er</sup> à droite en entrant dans Pressagny le Val).

(11) Actuelle rue Sainte-Geneviève.

(12) Terme désignant la garnison d'un régiment lorsque la majeure partie de ses effectifs est en opération.

(13) La dernière lettre de son prénom est un « i » et non un « y » (cf. son acte d'état-civil).



Diplôme aux morts pour la Patrie de la Première Guerre mondiale, gravure de Jean Coraboeuf, 1919, Mairie de Notre-Dame de l'Isle.

## Vie pratique - réglementation

Vous envisagez de rénover votre maison ? Construire ? Changer votre chaudière ? Investir dans les énergies renouvelables ? Ou simplement faire des économies grâce à des gestes économes ?

Vous hésitez sur le choix d'un prestataire ? d'une étude ? d'une solution ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure (ALEC 27), association loi 1901, soutenue par la Région Haute-Normandie, le département de l'Eure et l'Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) vous conseille et vous accompagne dans vos tous projets.

Contactez Loïc Gaudoin, conseiller Info-énergie au 02.32.59.25.70

ou rendez vous dans votre agence locale :

20, rue du Maréchal Foch

27400 Louviers

Email : [eie@alec27.fr](mailto:eie@alec27.fr) / Site : [www.alec27.fr](http://www.alec27.fr)



### Usage des appareils bruyants

L'usage des outils et appareils bruyants (tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Voici les plages horaires où leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Feux de jardin

Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral.



**Ceux-ci sont autorisés  
du 15 octobre au 15 mars  
uniquement.**

Il convient, naturellement, de prendre les précautions nécessaires pour ne pas gêner le voisinage et éviter les risques d'incendie (attention, en particulier, au vent...).

### Élagage et entretien des cours d'eau



La réglementation impose aux propriétaires d'arbres débordant sur la voie publique de les élaguer régulièrement afin qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

De même, les branches ne doivent pas entrer en contact avec les lignes électriques ou du réseau téléphonique.

Il appartient aux riverains **d'entretenir le lit du Catenay** pour permettre son flux normal. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.

### DÉCHÈTERIE D'AUBEVOYE

Heures d'hiver depuis le 1er octobre



**DÉCHÈTERIE  
D'AUBEVOYE**

3, rue de l'étang :  
02.32.53.26.35

**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au samedi

HIVER (du 1<sup>er</sup> oct. au 31 mars)  
08h30-11h45 — 14h00-16h45

ÉTÉ (du 1<sup>er</sup> avril au 30 sept.)  
08h30-11h45 — 14h00-17h45

## Informations utiles

MAIRIE	Assistantes maternelles	ARTISANS	GITES RURAUX
35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 ✉ <a href="mailto:mairie@notre-dame-de-lisle.fr">mairie@notre-dame-de-lisle.fr</a> <b>Horaires d'ouverture :</b> Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h	<b>Fortier Maryse</b> 6, rue du Moulin Tél. : 02.32.52.05.75  <b>Turgis Isabelle</b> 8, rue Lucien Lefrançois Tél. : 02.32.77.40.15	<b>AC Couverture Zinguerie</b> 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59  <b>A2CM Masset - charpente</b> 8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45.52  <b>Cellier Laurence</b> La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 <a href="mailto:laurence@lafeehirondelle.fr">laurence@lafeehirondelle.fr</a>  <b>CREADESIGN27 - Agencement</b> (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux 21 rue de l'Eglise Mobile : 06.14.40.31.54 Creadesign27@hotmail.fr	<b>Gîte Charmoye,</b> <i>Gîte de France n° 919</i> Tél. : 02.32.39.53.38 (centrale de réservation)  <b>L'Orée du Val</b> <i>Gîte de France n° 1151</i> Mobile : 06 32 34 28 89
ECOLES	ASSOCIATIONS		SANTE
<b>Ecole de Notre-Dame de l'Isle</b> 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22. <b>Ecole de Pressagny-l'Orgueilleux</b> 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10	<b>Comité des fêtes de Notre-Dame de L'Isle</b> Président : Luc Potin Mobile : 06.83.62.48.92.  <b>Accordéon Club de Normandie</b> Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45  <b>AISLC (Association Isoise Sports Loisirs Culture)</b> Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03.78  <b>Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie.</b> Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53.  <b>Amicale Canine de Pressagny rue des Prés</b> Tél. : 06.20.13.86.68  <b>Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région,</b> 10 rue du Moulin, Pressagny le Val	<b>Di Giuliani Eric - maçonnerie</b> 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61  <b>Lorailier Bernard - Plaquiste</b> 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20  <b>Méheust Reynald</b> <b>Terrassement Assainissement</b> 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94  <b>Pertoldi Karine</b> <b>Graphiste freelance</b> 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73.  <b>Skaziak Eric, Parcs et jardins</b> 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91.  <b>M. Jégado</b> <b>Chauffage, Electricité, Plomberie</b> 15, rue des Andelys Tel. : 02 32 53 75 25 courriel : <a href="mailto:contact@sarl-jegado.fr">contact@sarl-jegado.fr</a> <a href="http://www.jegado-chauffage-vernon.fr/">www.jegado-chauffage-vernon.fr/</a>  <b>M. Touron Jérémy</b> <b>Motoculture de plaisance</b> 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ <a href="mailto:tjmotoculture27@gmail.com">tjmotoculture27@gmail.com</a>	<b>Infirmières D.E.</b> Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél. : 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous
Seine			SERVICES D'URGENCE
<b>Seine Normandie Agglomération</b> 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 <b>Horaires d'ouverture :</b> Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30 <b>Antenne locale</b> 13, rue Lavoisier 27702 LES ANDELYS Tél. : 02.32.71.25.20. courriel : <a href="mailto:contact@cc-andelys.fr">contact@cc-andelys.fr</a> <b>Horaires d'ouverture :</b> Tous les jours sauf le samedi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi :-18h30 vendredi:-16h30	<b>Conseil départemental de l'Eure</b> Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. <a href="http://www.eure-en-ligne.fr/cg27">www.eure-en-ligne.fr/cg27</a> Président. Pascal Lehongre	<b>Bibliothèque municipale :</b> 35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE <b>Horaires d'ouverture :</b> Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 16 h 00 – 19 h ✉ <a href="mailto:biblio@notre-dame-de-lisle.fr">biblio@notre-dame-de-lisle.fr</a>	<b>Pompiers : 18</b> <b>Samu : 15</b> <b>SOS Médecins</b> 02.32.33.32.32 <b>Hôpital Vernon</b> : 02.32.71.66.00  <b>Gendarmerie : 17</b> ↪ Les Andelys : 02.32.54.03.17.  <b>Eau (Sogea) : 02.32.38.14.57</b> <b>EDF : 0810 33 30 27</b>  <b>SOS Essaim d'abeilles</b> M. Doré 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.42.86.28.12.  <b>SOS Essaim de guêpes</b> M. Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61
			MENTIONS LEGALES
SERVICES DE L'ETAT	INDUSTRIE	RESTAURANT	
<b>Préfecture de l'Eure :</b> Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27. <b>Sous-préfecture des Andelys</b> 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys Tél. : 02.32.54.74.87	<b>Aco Produits Polymères SA</b> Le quai à bois Tél. : 02.32.51.30.55.  <b>GSM Granulats</b> Route des Andelys Tel : 02.32.52.61.90	<b>Le Croco de l'Isle</b> 1 Rue de l'Église, Tel : 02 77 19 64 52 <a href="http://crocodelisle.com/">http://crocodelisle.com/</a>	<b>Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure)</b> Directeur de Publication : Thibaut Beauté Pdt du comité de rédaction : Christophe Lacaille  <b>Membres :</b> Muriel Baumgartner ; Alain Favresse ; Catherine de La Brosse ; Christian-Marie Monnot. Ont aussi participé à ce numéro : Pascale Billard ; Thibaut Beauté, Charles Maillard, Thierry Lepré.  <b>Maquette :</b> Alain Favresse Christophe Lacaille ;  <b>Tirage</b> ~ 330 exemplaires <b>Imprimeur :</b> Impact communication – 27110 Crosville la vieille.